



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 avril
2024

PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES : LA CRAMIF PUBLIE 2 VIDÉOS TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES FRANCILIENNES

Afin de sensibiliser les employeurs à l'exposition des salariés au risque chimique, la Cramif publie 2 courtes vidéos sur la mise en œuvre du programme Risques Chimiques Pros (RC Pros) de l'Assurance Maladie – Risques professionnels au sein des entreprises franciliennes, Mutuelle RATP et BVA Service.

> De nouvelles vidéos témoignages en immersion dans les entreprises

Ces vidéos ont pour objectif de présenter la démarche Risques Chimiques Pros de l'Assurance Maladie – Risques professionnels, mais aussi de témoigner de son efficacité et de ses bénéfices pour les professionnels. Accompagnées et soutenues par les experts en prévention de la Cramif, les entreprises [Mutuelle RATP](#) et [BVA Service](#) se sont portées volontaires pour partager les actions engagées afin de réduire l'impact des risques chimiques sur leurs salariés. Il y est notamment question :

- de l'intérêt de la démarche Risques Chimiques Pros du point de vue des entreprises ;
- des facteurs qui ont déterminé leur engagement ;
- de la mise en oeuvre du programme ;
- des apports concrets du dispositif pour les entreprises sur les améliorations du cadre de travail, de leur organisation et de leurs équipements ;
- de la poursuite de la dynamique une fois le programme finalisé.



BVA service est une entreprise spécialisée dans la maintenance et l'entretien des boîtes de vitesse et des systèmes de climatisation sur poids lourds. Celle-ci a disposé de l'expertise en prévention et d'une aide financière de la Cramif afin de réduire l'exposition de leurs salariés aux risques chimiques et améliorer les conditions de travail.

Mutuelle RATP est la mutuelle d'entreprise dédiée au Groupe RATP. En 2021, son laboratoire de prothèse s'engage dans une démarche d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail pour ses collaborateurs. Cela est rendu possible grâce à l'acquisition d'équipements et l'intégration de nouveaux procédés de fabrication. L'entreprise a bénéficié de l'accompagnement de la Cramif pour l'aider à la mise en œuvre du programme Risques Chimiques Pros.

VISIONNEZ LES VIDÉOS

> **Zoom sur les risques chimiques**

Les risques chimiques sont omniprésents dans nos environnements de travail. L'exposition ou l'utilisation de produits chimiques dangereux concerne l'ensemble des secteurs d'activités et leurs effets sont néfastes sur la santé des salariés.

Ils peuvent provoquer des allergies, de l'asphyxie, des intoxications aiguës, etc. Ils peuvent également générer des effets différés détectables des années après l'exposition, même si le salarié a été exposé à de faibles doses, comme des cancers ou des leucémies.

Certains agents chimiques ont, à moyen ou long terme, des effets cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. Ils sont dénommés agents CMR.

Les risques chimiques sont la deuxième cause de maladies professionnelles en France, avec chaque année, **près de 1 800 cancers professionnels reconnus.**

> **Le programme Risques Chimiques Pros, c'est quoi ?**

Le programme national Risques Chimiques Pros propose une offre de prévention des risques chimiques et permet un accompagnement personnalisé auprès des entreprises particulièrement concernées par les expositions aux CMR.

Il a pour finalité de :

- réduire les expositions des salariés aux produits chimiques ;
- rendre autonomes les entreprises sur la prévention des risques chimiques ;
- diminuer les coûts de réparation consécutifs, en particulier, aux cancers professionnels.



Découvrez les vidéos dans leur playlist sur [YouTube](#).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ [CRAMIF.FR](https://www.cramif.fr)

Contact presse :

✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr

 @cramif  LinkedIn  YouTube